

V 1.00

Juin 2012

## Présentation

En 2008 l'état a souhaité la mise en place d'un Dossier de Liaison d'Urgence (DLU) dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes suite à quelques problèmes d'accès aux dossiers lors de la canicule

Un modèle de DLU a été élaboré en collaboration avec le SAMU et l'Association des médecins urgentistes de France, la Fédération française des associations de médecins coordonnateurs en EHPAD.

Ce dossier synthétise les informations indispensables à un diagnostic et à une prise en charge adaptée en l'absence du médecin habituel.

Il doit être accessible à tout le personnel soignant, particulièrement la nuit.

Ce dossier a été mis en place et devient obligatoire pour les EHPAD

MédecElite permet de construire le DLU directement en récupérant les données renseignées dans les différentes fiches du logiciel.

Après l'édition, une version est conservée en mémoire.



## Constitution du DLU

Le DLU s'obtient en consultant la fiche d'un patient, puis en cliquant sur l'icône « Impression » en haut de l'écran et en choisissant le « Dossier de liaison en Urgence DLU »

Vous obtenez alors un écran qui vous rappelle éventuellement l'historique de vos anciens dossiers du patient. Vous pouvez alors :

- Consulter le DLU en choisissant dans le menu la page à consulter parmi les 6 pages disponibles.
- Créer un nouveau dossier de liaison

Une capture d'écran d'une fenêtre d'application intitulée "Dossier de liaison Urgence". La fenêtre a une barre de titre rouge et contient plusieurs champs de saisie. Le premier champ est intitulé "DGAS/Croulère ministérielle du 13-mai 2008" et "Raisons et lieu du transfert :". Le deuxième champ est intitulé "Recommandations pour la prise en charge soignante :". Le troisième champ est intitulé "Recommandations pour la prise en charge médicale :". En bas de la fenêtre, il y a des champs pour "Signataire : ADMINISTRATEUR" et "Date : 05/06/2012 16:29:24". À la base de la fenêtre, il y a quatre boutons : "Faire la Transmission", "Agenda", "Imprimer" et "Fermer".

Il faut alors renseigner les trois paragraphes :

- Raisons et lieu du transfert
- Recommandation pour la prise en charge soignante
- Recommandation pour la prise en charge médicale

Puis corriger éventuellement votre nom en tant que signataire.

L'impression peut alors être lancée et six pages seront constituées :

- Page 1 – Eléments socio-démographiques
- Page 2 – Evaluation médicale
- Page 3 – Traitement
- Page 4 – GIR
- Page 5 – Soins techniques
- Page 6 – Prise en charge

Il est recommandé d'imprimer 3 exemplaires. Les deux premiers accompagneront le résident à l'hôpital et le dernier sera gardé dans l'établissement.

Le dossier sera ainsi transmis aux urgences. Si le dossier médical est tenu à jour dans le logiciel, les différents éléments qui le constituent iront alimenter le DLU qui sera aussi à jour, particulièrement les traitements médicaux et le GIR.

Il est recommandé au signataire de faire une transmission indiquant qu'une liaison a été effectuée.

Note : certains hôpitaux demandent une fiche de liaison supplémentaire normalisée qui pourra être obtenue auprès des services d'urgence de l'hôpital.

## Statistiques et liaisons

Depuis le menu principal de Médicelite, vous pouvez au travers de la fonction « Transmissions et liaisons » gérer vos DLU.

Vous disposez de deux icônes :

### Voir les dossiers

Cette fonction liste tous les DLU de la période que vous pouvez choisir. Vous obtenez alors les noms et prénoms des résidents ainsi que la date et le nom du signataire.

Le bouton « Consulter le DLU » permet de lire l'une des 6 pages.

### Statistiques

Le comptage s'effectue sur l'année civile. Cliquez sur le bouton « Afficher » pour obtenir le comptage par mois et par heure.

Chaque graphique peut être copié dans le presse-papier afin d'être collé dans votre traitement de texte pour constituer un rapport.